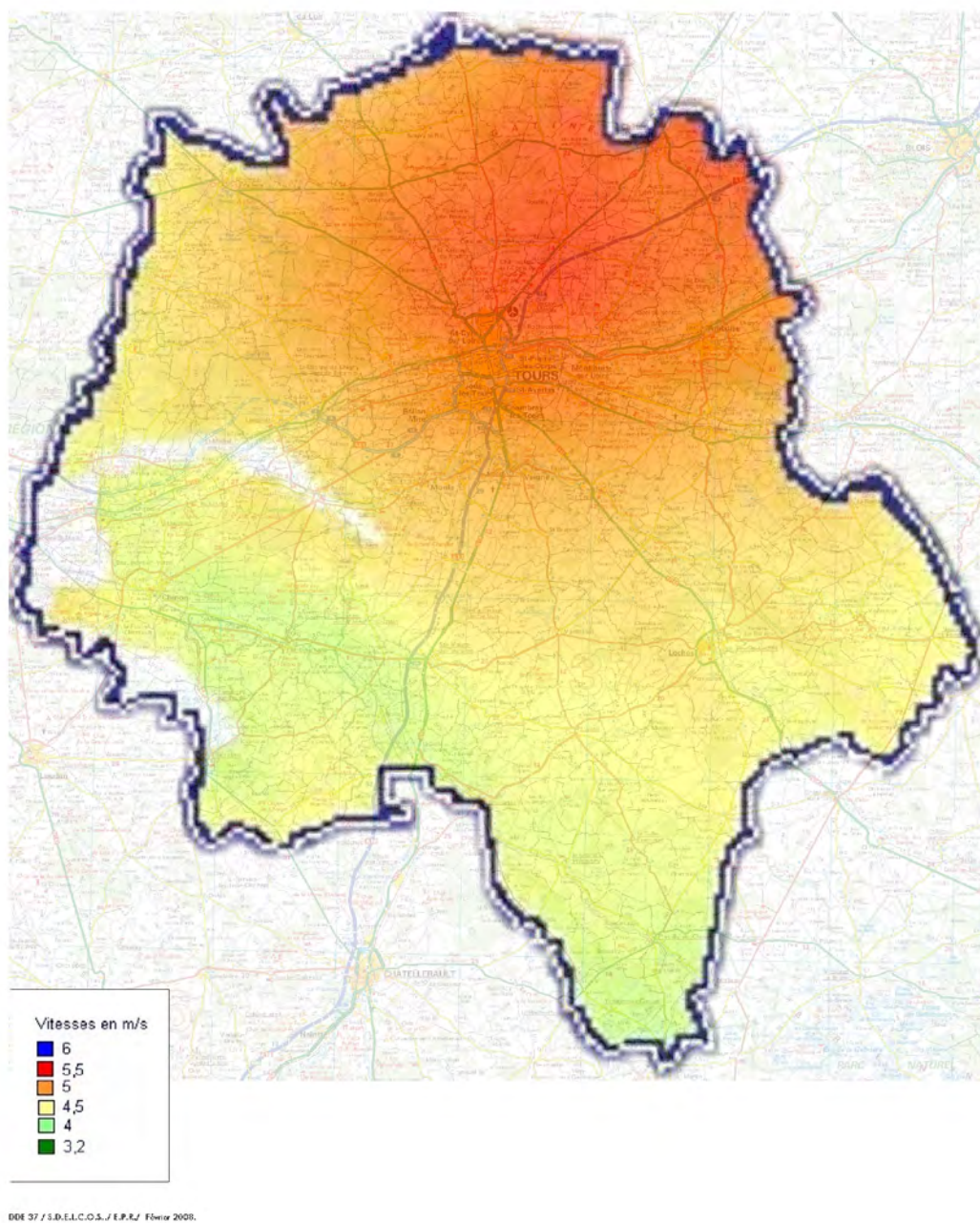


## Potentiel éolien

( Cartographie des vitesses moyennes à 80 mètres )



*Carte n° 1 – Potentiel éolien (données ADEME région Centre)*

*Avertissement : la confrontation des données de cette carte à des mesures sur sites à 50 mètres amène l'ADEME Délégation Centre à conclure que les vitesses données par l'atlas éolien régional sont fortement sous estimées*

### **1-2. Une adhésion locale avérée**

Il est indispensable que les collectivités locales favorables à l'implantation d'éoliennes accompagnent leur démarche d'une concertation avec la population dès que les études d'opportunité permettent de pressentir un secteur, et ce dans la plus grande transparence. **La concertation et l'information doivent s'inscrire dans toute la durée du projet**, au-delà de sa mise au point, lors de sa réalisation et pendant son exploitation. Les élus de la